

District Saône et Loire de Football



Siège social :

57 rue Jean Bouveri - BP136 - 71300 MONTCEAU LES MINES

☎ 03.85.67.90.90

Etablissement :

15 rue Louis Aragon – 71100 SAINT REMY

☎ 03.85.93.07.24

Comité Direction du LUNDI 23 10 2017

Sous la Présidence de Gérard POPILLE

Présents :

MME GAMBÉY Véronique - GONNET SOEUR Stéphanie – CHATOT Christine

MM BEY Guy —MATHEY Jean-Paul –THIBERT Georges - GOUX Joël –DEGRANGE Michel

PARRIAUD Dominique — GARANDEAU Didier – BRAY Bernard - PUGET Philippe - DIRY

Jean Charles - MOSCATO Franck - PROST David - SCHAFFER Hugues

Excusés :

M GIVERNET André, donne pouvoir à M DEGRANGE

M ZAEID Haithem

Assistent :

Christophe SIMON et Jérôme LOREAU Président et Vice-Président de la Commission des Arbitres

Maurice ETAY ; Président de la Commission des Terrains

Yohann CASSIER, directeur Administratif

Adoption du dernier PV :

- 28/08/2017 : adopté sous réserve des modifications ci-dessous :

*Le CD souhaite un prompt rétablissement au Papa de Stéphanie GONNET SŒUR
La Présidente de Discipline informe la programmation d'une réunion de pré rentrée afin de finaliser l'organisation de la commission, attire la vigilance du CD sur le nombre important de membres souhaitant siégés dans cette commission.*

- 5/09/2017 : adopté à l'unanimité

Communication diverses :

FFF LFA :

Courriel du 20/09/2017 ayant pour objet l'appel à candidature aux phases finales : pris note, le Président informe le CD que le club de MACON UF s'est porté candidat pour les ½ finales des U17 U19.

LIGUE :

Courriel du 31/08/2017 ayant pour objet le relevé club ligue : pris note

DDCS :

Courriel du 12/09/2017 ayant pour objet une distinction honorifique : pris note, rappel aux membres du CD qu'il était précisé jeune concitoyens.

DIVERS :

ASLSVFP, courrier du 9/10/2017 ayant pour objet les trophées de l'esprit sportif : dossier suivi par le Président

UNAF, courrier du 11/09/2017 ayant pour objet le CTDA : pris note

Monsieur PROST David, courriel du 9/10/2017 ayant pour objet l'organisation d'entraînement non officiel : pris note, le CD n'a pas compétence pour légiférer, adressera un courrier à la commune concernée pour information.

Monsieur CONRY Stéphane, courriel du 4/10/2017 ayant pour objet sa candidature en tant que membre coopté en commission compétitions : avis favorable.

Monsieur DESCHAMPS André, courrier du 26/09/2017 ayant pour objet sa candidature en tant que membre coopté en commission compétitions : avis favorable.

CLUBS :

Club SAILLENARD, courriel du 20/09/2017 : la commission compétente a répondu

Club LOUHANS, courriel du 5/09/2017 : pris note

Club TOULON S/A, courriel du 5/09/2017 : pris note

AG du 22/06/2017 : pour info, le bureau a validé le principe ci-dessous,

A titre exceptionnel pour cette AG, les amendes précomptées aux clubs concernés seront repris de la façon suivante :

- ⇒ Clubs représentés : Amende annulée
- ⇒ Clubs absents : 50% de l'amende

Prochaine Assemblée Générale le Jeudi 23 Novembre 2017 à Montchanin (salle des fêtes)

AG du 23/11/2017 :

- ⇒ Jeudi 23/11/2017
- ⇒ Lieu : MONTCHANIN, salle LE MODERNE
 - Pour info pas eu de candidature écrite de club sauf BLANZY qui s'est désisté.
- ⇒ Ordre du jour :
 - 18h30 : accueil des clubs
- ⇒ Sont convoqués à participer à cette assemblée (article 14 des statuts) :
- ⇒ - les membres du Comité directeur du District
- ⇒ -les clubs affiliés,
- ⇒ Sont invités :
- ⇒ - les membres cooptés
- ⇒ **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**
- ⇒ - Approbation du dernier PV ;
- ⇒ - Approbation des comptes clos au 30/06/2017 ;
- ⇒ - Approbation du budget prévisionnel
- ⇒ - Questions diverses (à transmettre par écrit 8 jours avant l'Assemblée Générale)
- ⇒ - Intervention des personnalités présentes

Sur demande du Président, le CD proposera un vœu à l'assemblée générale ayant pour objet en D4, le nombre de forfait à 5 avant l'application du forfait général.

Adopté avec une abstention, 2 contres

Siège du District

Présentation des différentes recherches pour le site : Exposé de la Commission

Tous les cas de figure ont été envisagés avec plusieurs propositions selon les cas : Rénovation, terrain libre avec construction à prévoir, achat sans travaux immédiat, sites actuels, location.

Sont conservés à l'étude par rapport au budget

- ⇒ Proposition à la CCM pour l'IRM à un prix intégrant les travaux. La commission se charge de faire la proposition.
- ⇒ Construction neuve avec aide du FAFA.
- ⇒ Fonctionnement sur deux sites si aucune solution pour le moment (voir le coût de chaque site). Rangement et aménagements différents sur les deux sites à prévoir.

Le CD après échanges se prononce favorablement à l'unanimité pour une offre à la CCM, en cas non acceptation est favorable à la poursuite des recherches.

Commission des terrains

Intervention de M ETAY notamment les bancs délégués, après échanges il est demandé à la commission statut et règlement d'écrire un texte permettant et ce de manière progressive à l'obligation d'un banc de délégué sur les compétitions districts.

Préconisations :

Banc délégué :

- D1 D2 : banc obligatoire 2018 2019, dérogation 1 saison
- D3, banc obligatoire 2019 2020, dérogation 1 saison
- D4, banc obligatoire 2020 2021, 1 année dérogation
-

Dossiers en cours

- **ST MARTIN SENOZAN** :
 - Prend connaissance de la suite du dossier. Chaque institution saisie prend cette affaire au sérieux.
 -
- **CTDA** : Face aux contrats aidés qui ne seront plus attribués, le dossier du CTDA a été envoyé à la CNA et à Mr BORGHINI, membre du COMEX. Une autre piste est à l'étude avec la DDCS
-
- **PEREQUATION U18 15 ACCESS** : l'étude menée démontre un cout non budgétisé par les clubs, le CD avait validé 2 € du KM, voir pour le passer à 1.32 €, le CD valide le principe de reporter ce dispositif cette saison, et de présenter une simulation aux clubs lors de l'AG de juin.

Le point sur les commissions :

COMMISSION DEPARTEMENTALE FEMININE

- **Rentrée du foot féminin : 21 Octobre**

Une rentrée sur deux sites :

Matin à Montceau les Mines et Après-midi à St Marcel.

Le district a reçu et récompensé 180 joueuses de 6 à 12 ans sur des ateliers, jeux, rencontres, matchs. A la fin, une tombola gratuite et plusieurs dotations district, Ligue et FFF ont récompensé les joueuses, ainsi que les clubs

Aurélien Miconnet et Damien Melicque étaient responsables de l'organisation sportive de la journée.

Mention spéciale au club de Montceau car 4 joueurs de l'équipe fanion sont venus pour aider et rencontrer les petites joueuses, ravies.

Remerciements aux clubs pour leur accueil absolument parfait.

Remerciements à Christine CHATOT, Mélise RODOT, Georges THIBERT, Hugues SCHAFFER, David PROST, Marc CHAMBON ainsi qu'aux éducateurs pour leur aide sur la journée.

- **Perfectionnement féminin**

21 Octobre : Nous avons profité d'avoir le site de St marcel pour la rentrée du foot féminin pour organiser également un perfectionnement et 30 joueuses ont répondu à la convocation. Ce rendez-vous devait permettre à Nicolas mermet Maréchal de composer l'équipe U15 F pour la triangulaire SetL, Ain, Jura à venir.

25 octobre et 1^{er} Novembre : Prochain CPD à BUXY

- **Triangulaire U 15 F SetL/Ain/Jura : 8 Novembre à SAGY**

La demande de participation de l'AEF pour une idée de rencontre de la mixité a été annulée. La collaboration n'a pas pu se faire.

- **Finale de la Coupe de France féminine**

La commission Féminine demande au Comité Directeur l'autorisation de solliciter la FFF pour accueillir la finale de la Coupe de France Féminine.

D.T.J

Réunion plénière vendredi 27/10/2017, les membres du CD sont invités à consulter le PV qui dressera notamment un bilan des rentrées.

COMMISSION DISCIPLINE

Retour sur la réunion de rentrée, remerciements à la Ligue pour la mise à disposition de la salle, et de l'accueil.

A signaler, favorable à la présentation des amendes financières sous forme de codes numérotés

COMMISSION DES EDUCATEURS

Transmission de la lettre de mission des référents éducateurs, à transmettre en version word pour finalisation.

COMMISSION DES ARBITRES

Signale un problème sur un club, le nécessaire sera effectué auprès de la DDCS, et des délégués seront mis en place.

Une formation se clôture, on peut espérer une augmentation du nombre d'arbitres.

Rattrapage en cas d'échec sur la formation, le CD est favorable à la formule la plus avantageuse pour les clubs.

SECTION FUTSAL

Lancement des coupes, au niveau des féminines seniors et jeunes, U11 U13, pas de souci pour les gymnases, par contre difficultés pour en trouver pour les U18 U15.

Questions et informations diverses :

M BRAY, demande la présence d'un représentant de l'AEF au CD, le président répondra après vérification des statuts.

M PARRIAUD, demande des précisions sur le rôle du délégué désigné par le District : une information sera diffusée

M PUGET, souhaite une réflexion sur la mise en place de formation PSC1, et FMI pour les élus et membres de commissions

Mme CHATOT, demande des précisions sur les horaires de matchs des seniors, un point doit être effectué sur l'aspect règlementaire.

M GARANDEAU, médecin du District, informe les membres du CD sur la vigilance à apporter sur la délivrance des licences au niveau médical, encourager les différents acteurs à effectuer les examens complémentaires en cas de facteurs à risques.

M DEGRANGE,

Demande pour les délégués un brassard et licence afin d'être identifié sur les stades, affaire suivie par le Directeur.

Demande des explications sur l'absence de protocole avant match, à revoir pour la saison prochaine

La présente décision est susceptible d'appel devant la commission d'appel de la Ligue dans un délai de 7 jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF.